

## Appel à manifestations dans le cadre du « Programme doctoral complémentaire romand en didactique disciplinaire »

(Selon les conditions du programme P1-TP2)

### Objectifs du projet P1-TP2 :

Le programme doctoral complémentaire romand en didactique disciplinaire se propose de compléter le programme doctoral romand en sciences de l'éducation, les Études doctorales en sciences de l'éducation (EDSE) - auquel participent déjà des doctorantes et doctorants en didactique inscrit-e-s en sciences de l'éducation – et éventuellement d'autres programmes doctoraux auxquels certains pourraient participer –, en offrant des enseignements épistémologiques, méthodologiques et de contenus communs aux différentes didactiques disciplinaires. Il contribue à constituer le champ scientifique de la didactique disciplinaire et à en faire connaître ses spécificités.

### Conditions :

Un comité scientifique élabore les manifestations du programme (Direction et comité de programme) ou bien prend part des soumissions élaborées par une ou plusieurs hautes écoles.

Le programme est ouvert à toute-s les doctorant-e-s romand-e-s en didactique disciplinaire, plus particulièrement à celles et ceux qui travaillent dans les HEP et les autres institutions de formation des enseignants. Pour y être admis, les candidat-e-s doctorant-e-s doivent être en train de préparer une thèse en didactique disciplinaire avec des co-directeur-trices de l'une des institutions du CAHR.

Les doctorant-e-s en didactique disciplinaire admis-e-s au programme et provenant des HEP/HES sont obligatoirement co-dirigé-e-s par des professeurs des HEP et des HEU. Des co-directions sont également encouragées pour des doctorant-e-s provenant d'une HEU.

La Suisse romande ne prévoit pas pour l'instant de rendre obligatoire la participation à un programme doctoral.

### Type d'évènement soutenu :

- Séminaires de travail
- Workshop
- Mini colloques thématiques
- Séminaires de 3 jours

### Etapas de la procédure dans le cadre d'une soumission au comité de programme :

1. Tout-e enseignant-e des hautes écoles partenaires peut soumettre au comité de programme une proposition d'organisation de mini-colloque thématique.

*Un titre et un bref résumé de la thématique prévue (500 mots max.)*

*Type de projet (selon les points mentionnés ci-dessus) et institution(s)/membre(s) concerné(s)*

*Une liste d'intervenant-e-s pressenti-e-s*

*Une liste des doctorant-e-s qui pourront être associé-e-s à l'organisation et à l'animation*



*Un budget prévisionnel (à établir dans un second temps, sur la base des coûts unitaires maximum qui vous seront transmis)*

*Public/communautés cible(s)*

*Nombre de participant.e.s envisagé.e.s*

*Une proposition de date*

2. Envoi de la demande à ([catherine.bonnat@unifr.ch](mailto:catherine.bonnat@unifr.ch) et [Fiona.moreno@hepl.ch](mailto:Fiona.moreno@hepl.ch)) pour un accord de principe du comité de programme. Vérification de l'adéquation de la demande avec les objectifs de formation doctorale.
3. Elaboration d'un devis complet par le(s) responsable(s) de la demande avec le code budgétaire 2Cr2D\_P1\_D2 selon les directives financières
4. Envoi du devis complet à ([catherine.bonnat@unifr.ch](mailto:catherine.bonnat@unifr.ch) et [Fiona.moreno@hepl.ch](mailto:Fiona.moreno@hepl.ch)) pour une validation par le comité de programme. Vérification de l'adéquation du devis avec les directives financières.
5. Validation par le service comptable ([Daniela.russo@hepl.ch](mailto:Daniela.russo@hepl.ch)) du 2CR2D et la direction ([catherine.bonnat@unifr.ch](mailto:catherine.bonnat@unifr.ch))
6. Envoi des factures au le service comptable ([Daniela.russo@hepl.ch](mailto:Daniela.russo@hepl.ch)) du 2CR2D et copie à la direction ([catherine.bonnat@unifr.ch](mailto:catherine.bonnat@unifr.ch))

### Éléments à faire paraître dans le devis :

Éléments du devis	Type de contribution		Total des dépenses	
	Réel			Virtual
	Prix unitaire	Total		
<i>Ex. restauration pour 40 personnes</i>	<i>20</i>	<i>800</i>	<i>800</i>	
<i>Ex. Salaire collaboratrice scientifique (2,5% sur 3 mois)</i>			<i>3500</i>	
...				
<b>Total</b>		<i>Inscrire ici le total des frais réels à investir</i>	<i>Inscrire ici le total des frais engagés</i>	

Subventions	Demandées	Allouées
<i>... (inscrire ici les organismes)</i>		
...		
<b>Total</b>	<i>Inscrire ici le total des subventions demandées</i>	<i>Inscrire ici le total des subventions allouées</i>

### Informations complémentaires :

Le cout « réel » peut comprendre : (tout frais concrètement engagé)

- Matériel (achats divers)
- Restauration et Hébergement (intervenants ext.) : selon directives financières
- Déplacement (le plus économique) : Frais de déplacement et de repas des organisateur/ric.e.s, des intervenant.e.s internes et des doctorant.e.s (sur la base de l'estimation du nombre de participant.e.s) : tarif CFF demi-tarif et coût par repas.
- Une ou deux pauses-café sur la journée : coût par personne.
- Location de salle



- Coûts intervenants externes aux 2CR2D ie en dehors des HE partenaires

*\*Tout remboursement s'effectuera sur la base de factures/justificatifs originaux (les démarches d'engagement seront communiquées ultérieurement ainsi que les formulaires pour les honoraires et autres frais).*

**Le coût « virtuel »** peut comprendre : (tout frais indirectement engagé par l'institution hôte)

- Le coût de l'investissement par les membres impliqués dans le projet. Il faut indiquer (dans la colonne « éléments du devis ») pour chaque membre, son nom, son statut, le % de temps investi, la durée, de manière à justifier la somme inscrite dans la colonne « virtuel »
- Le coût estimé de la mise à disposition de salles par l'institution
- Le coût estimé du matériel investi par l'institution organisatrice

Dans la partie « subventions » : inscrire l'ensemble des subventions demandées / allouées y compris celle demandée au 2CR2D.

**Nous restons à votre disposition pour vous aider dans votre demande de soutien, n'hésitez pas à nous contacter** ([catherine.bonnat@unifr.ch](mailto:catherine.bonnat@unifr.ch) et [fiona.moreno@hepl.ch](mailto:fiona.moreno@hepl.ch)),